مجلة حوليات التراث
ADP
Revue Annales du Patrimoine
P-ISSN 1112-5020 / E-ISSN 2602-6945

L'inégalité numérique aux universités yéménites

Digital inequality at Yemeni universities

Dr Fares al Ameri
Université de Sana'a, Yémen
fgassare@yahoo.fr

Reçu le : 11/6/2023 - Accepté le : 29/7/2023

23
2023

Pour citer l'article :
✳ Dr Fares al Ameri : L'inégalité numérique aux universités yéménites, Revue Annales du patrimoine, Université de Mostaganem, N° 23, Septembre 2023, pp. 9-26.

BY-NC-ND

http://annalesdupatrimoine.wordpress.com

***

Revue Annales du patrimoine, N° 23, 2023, pp. 9 - 26
P-ISSN 1112-5020 / E-ISSN 2602-6945

L'inégalité numérique aux universités yéménites

Dr Fares al Ameri
Université de Sana'a, Yémen

Résumé :

Cet article a comme objectif de montrer l'impact de l'inégalité numérique sur le niveau d'acquisition des apprenants yéménites du français. Pour cette raison, nous allons, tout d'abord, mettre en lumière l'inégalité numérique et sa relation avec le contexte sociale. Nous traitons ensuite l'insertion des TIC dans l'enseignement et apprentissage des langues étrangères. Il s'agit de montrer la place de la technologie et les contraintes que l'inégalité numérique peut engendrer dans le contexte de l'enseignement et apprentissage de FLE au Yémen. Ainsi, nous allons suivre une méthode d'observation participante qui consiste à orienter les apprenants et les accompagner dans leur évolution tout en prenant des notes d'observation. Ces notes seront analysées par rapport aux questions de l'inégalité sociale et numérique. Enfin, les résultats obtenus ont montré que l'intégration des TIC dans un contexte défavorable accentue l'inégalité numérique qui influence négativement le niveau d'acquisition des apprenants qui ont un niveau économique défavorable qui ne les permet pas d'avoir accès à la technologie et aux réseaux.

Mots clés :

inégalité numérique, TIC, apprenants yéménites, inégalité sociale, FLE.

Digital inequality at Yemeni universities

Dr Fares al Ameri
University of Sana'a, Yemen

Abstract:

This article aims to show the impact of digital inequality on the level of acquisition of Yemeni learners of French. For this reason, we will first highlight digital inequality and its relationship to social context. We then deal with the integration of ICT in the teaching and learning of foreign languages. This is to show the place of technology and the constraints that digital inequality can cause in the context of teaching and learning FLE in Yemen. Thus, we will follow a method of participant observation, which consists in guiding the learners and supporting them in their development while taking observation notes. These notes will be analyzed in relation to issues of social and digital inequality. Finally, the results obtained showed that the

Reçu le : 11/6/2023 - Accepté le : 29/7/2023
fgassare@yahoo.fr
© Université de Mostaganem, Algérie 2023

integration of ICT in an unfavorable context accentuates digital inequality, which negatively influences the level of acquisition of learners who have an unfavorable economic level, which does not allow them to have access to technology and networks.

Keywords:

digital inequality, ICT, Yemeni learners, social inequality, FFL.

Introduction :

Nous ne pouvons pas nier l'évolution rapide de l'usage des TIC dans le processus de l'enseignement et apprentissage des langues étrangères. La technologie est devenue un outil important dans l'opération éducative. Beaucoup de chercheurs encouragent l'insertion numérique dans le dispositif d'enseignement des langues étrangères. Ils les considèrent très important pour pousser les apprenants à être autonomes dans la recherche de l'information. La technologie de l'information et de la communication favorise la prise des contacts directs avec la langue et la culture étrangère par le biais des applications virtuelles qui se sont répandues en particulier dans la période de la pandémie de Covid.

Pourtant, l'insertion de la technologie peut entrainer des problèmes au sein de la classe de langue tels que l'inégalité numérique dont l'inégalité sociale est à l'origine. Ainsi, il est nécessaire de préparer un terrain favorable qui facilite la mise en œuvre des TIC et les activités qu'ils proposent. L'accès aux outils technologiques et aux réseaux fait aussi partie des conditions nécessaires à l'intégration optimale des TIC. La capacité d'utiliser les outils technologies de la part des apprenants est également nécessaire dans le processus d'insertion de la technologie dans la classe de langue étrangère. L'absence de l'un de ces éléments pourrait exposer l'opération éducative à des conséquences graves telles que les difficultés générées par l'inégalité numérique qui se manifeste au niveau de l'accès ou de la capacité d'usage de ces outils.

Ainsi, nous allons, dans cet article, parler tout d'abord de l'inégalité numérique et sa relation avec le contexte sociale dans une situation donnée, en soulignant en même temps la situation particulière des universités yéménites. Nous allons ensuite montrer l'impact de l'insertion des TIC dans une situation défavorable comme celle de l'université de Sana' où la majorité des étudiants n'ont pas accès aux réseaux ou n'ont pas la capacité de les manipuler.

Il s'agit d'étudier l'influence de l'inégalité numérique sur le niveau d'acquisition des apprenants. Pour cet objectif nous allons vivre cette expérience avec 22 étudiants de 4ème année de FLE, qui vont utiliser les réseaux et les ordinateurs de la bibliothèque universitaire de l'ordre de 4 heures par semaine. Notre rôle est de les observer et les accompagner dans leurs travaux de recherche via la technologie. C'est une observation participante qui consiste à orienter les apprenants et à les aider à progresser tout en prenant des notes concernant les contraintes, les problèmes rencontrés, l'évaluation, etc.

Les données d'évaluation recueillies tout le long de cette expérience, qui s'est déroulée au deuxième semestre, seront analysées en comparaison avec les notes obtenues par les étudiants au premier semestre. Il s'agit de suivre l'évolution ou la baisse du niveau d'acquisition des apprenants via la technologie et sa relation avec leur contexte économique. Ainsi, les résultats obtenus vont mettre en lumière l'impact de l'inégalité numérique sur le niveau des apprenants.

1 - Inégalité numérique :

La pratique numérique est de plus en plus présente dans le processus d'enseignement et apprentissage des langues étrangères. La diffusion massive des outils numériques a favorisé et accéléré son insertion dans les établissements universitaires. Beaucoup de chercheurs comme Mangenot(1), Collin(2), Guichon(3) etc., ont souligné l'importance de l'insertion de la technologie de

l'information et de la communication dans l'enseignement et apprentissage des langues étrangères.

Certes la technologie apporte des bénéfices à l'enseignement des langues étrangères, mais cela dépend entièrement de certains facteurs qui doivent se réunir pour optimiser sa mise en œuvre. La disponibilité des outils technologiques et la formation des professeurs à leurs usages font partie des paramètres qu'il faut réunir pour réussir cette initiative(4). L'accès des apprenants à l'internet est aussi essentiel à l'intégration des TIC dans l'enseignement et apprentissage des langues étrangères. Pourtant celui-ci exige aussi la disponibilité des dispositifs et la capacité des apprenants à manipuler les outils et les ressources informatiques(5).

La situation économique des apprenants doit aussi être prise en compte car elle entrave souvent la mise en œuvre de l'intégration des TIC dans l'enseignement et apprentissage des langues étrangères, spécialement dans les pays sous-développés où l'inégalité numérique est omniprésente. Celle-ci peut être interprétée en fonction de plusieurs questions relatives à l'accès aux réseaux, la possibilité d'en posséder les outils et de les utiliser et l'habilité d'en tirer des profits en faveur de la promotion de l'opération éducative.

Ainsi, l'inégalité numérique varie selon les paramètres de la situation en question. Elle se réfère à plusieurs notions telles que l'accessibilité aux outils et réseaux, la compétence d'usage ou instrumentale et la compétence de donner du sens et des profits à son usage. Dans ce sens Collin(6) définit l'inégalité numérique par l'absence de l'un des éléments suivants :

- Avoir : avoir accès aux réseaux
- Savoir : les compétences et les usages technologiques
- Pouvoir : la capacité, pour un individu, de mettre à profit les usages et les compétences technologiques pour servir ses intérêts et son capital individuel.

Pour Steyaert[7] l'inégalité numérique doit être perçue en fonction des paramètres suivants : l'accès aux technologies, les compétences d'usage, les compétences institutionnelles et stratégiques. Ainsi, l'inégalité numérique n'est pas seulement présentée par l'incapacité d'accéder aux technologies et aux réseaux mais aussi la difficulté de les manipuler correctement et de les encadrer dans un plan institutionnel et stratégique.

C'est donc un processus qui doit être conçu étape par étape ; à commencer par la vérification de la disponibilité de l'accès aux technologies. Il faut signaler que celle-ci est l'étape la plus importante dans le processus de l'intégration de la technologie dans l'enseignement et apprentissage des langues étrangères.

Il est évident que la disponibilité d'accès ou la possession des outils technologiques ne constitue pas, contrairement aux pays sous-développés, le problème majeur de cette inégalité numérique dans les pays développés[8]. Il est cependant à son origine dans le cas de notre situation au Yémen, car le prix des outils technologiques tels que l'ordinateur portable, tablette, réseaux, etc., sont très chers pour un apprenant yéménite au revenu faible ou modéré. Par conséquent, la majorité des étudiants yéménites ne peuvent pas se les procurer. Le conflit et la guerre a aussi aggravé la situation et affaibli le revenu économique des Yéménites de manière que le taux de pauvreté a triplé ces dernières années. L'ONU constate que 80% des yéménites ont besoin de soutiens humanitaires[9].

Nous pouvons donc voir le rôle de la situation économique et sociale dans la problématique de l'inégalité numérique. L'incapacité d'accéder de façon appropriée aux technologies nait de la pauvreté qui ne permet pas aux étudiants de s'approprier les outils nécessaires à l'insertion des TIC dans le système de l'enseignement et apprentissage des langues étrangères. C'est le premier élément (Avoir) selon le modèle de Collin (2014) que

nous avons déjà cité.

Il faut noter des enquêtes précédentes ont affirmé que plus de deux tiers des étudiants yéménites n'ont pas la possibilité de posséder leurs propres outils technologiques ou accès aux réseaux(10). C'est sûrement dû à l'inégalité sociale qui est à l'origine de l'inégalité numérique.

2 - L'inégalité sociale et numérique au universitaires :

Il s'avère difficile de parler de l'inégalité numérique sans prendre en compte l'inégalité sociale(11). Elle est en relation directe avec le contexte sociale dans la mesure où les apprenants, dont les familles ont un niveau de revenu faible, n'ont pas la possibilité de se disposer des outils technologiques et d'accès aux réseaux d'Internet que les apprenants riches en disposent. Cette inégalité s'est amplifiée à cause du conflit et de la guerre civile qui ravage le pays depuis presque 8 ans. Il a ainsi augmenté le taux de pauvreté et a rendu l'inégalité sociale de plus en plus visible(12).

Cette inégalité est devenue remarquable au niveau de revenus, du pouvoir d'achat, de logement et surtout d'accès à l'éducation universitaire. Il faut savoir que ces conflits ont entrainé une augmentation du nombre des pauvres que l'ONU estime de plus de 17 millions de l'ensemble de 32 millions yéménites. OXFAM, une organisation de l'ONU, affirme que 80% des Yéménites vivent désormais sous le seuil de la pauvreté.

Ainsi, nous pouvons constater que la classe moyenne, constituée en majorité des salariés, a presque disparu en faveur de la classe pauvre. C'est parce que beaucoup de salariés ont perdu leurs emplois ou ne touchent plus leurs salaires. Il s'agit notamment des salariés du secteur public et éducatif en particulier. Cela a certainement occasionné des conséquences graves sur l'accessibilité des apprenants aux universités et la disponibilité de leurs moyens nécessaires à l'apprentissage tels que les manuels et les outils technologiques, etc.

3 - Le système universitaire entre conflit et inégalité :

Cette détérioration du niveau économique a certainement influencé le milieu universitaire. L'arrêt de payement de salaires a obligé la majorité des professeurs à quitter leurs postes universitaires. Certains ont pris le chemin de l'émigration, tandis que d'autres ont choisi de partir travailler pour des universités privées ou dans les Pays de Golf(13). Cela a suscité un manque vif du corps enseignant dans les différents départements universitaires. Ce manque a été partiellement récompensé, dans certaines universités, par des professeurs contractuels. Nous citons ici, comme titre d'exemple, le Département de français à la Faculté des lettres de l'Université de Sana'a dont la majorité de professeurs ont des contrats provisoires. Il faut signaler que 12 professeurs de l'équipe enseignante dont 6 docteurs, 3 professeurs diplômés de master et 3 assistants ont dû laisser leurs postes au département à cause de la crise qui a conduit à l'arrêt de payement de leurs salaires.

Le contexte économique et social n'a pas seulement engendré un manque vif du cadre enseignant. Il a aussi suscité une baisse du nombre des candidatures des étudiants désirant apprendre le français. Nous comptons actuellement en 2022, dans les quatre niveaux d'enseignement, 21 étudiants contre 86 étudiants en 2013. La difficulté économique oblige la majorité des étudiants diplômés de baccalauréat à chercher du travail pour aider leurs familles au lieu de suivre des études universitaires(14). C'est sûrement dû, comme nous l'avons signalé ci-dessus, au conflit qui a rendu les conditions de vie de plus en plus difficiles. Ainsi, la chance des apprenants issus de famille en difficulté économique devient limitée par rapports à celle des étudiants venus de familles riches. Cette inégalité sociale va certainement conduire à de différentes inégalités telles que l'inégalité numérique et engendrer des difficultés dans l'intégration des TIC au système universitaire yéménite.

4 - La place des TIC au système universitaire :

L'introduction des TIC dans le système universitaire d'apprentissage des langues étrangères reste encore limitée et timidement représentée dans le programme de formation élaborée par les Universités et le Ministère des études supérieures. Les médias ne font pas partie des éléments figurant dans la liste de formation des professeurs, ce qui complique l'introduction des TIC.

En revanche, La coopération franco-yéménite a pu introduire l'usage des TIC dans certains départements qui enseignent le français langue étrangère. L'ambassade de France au Yémen a pu fournir, en 2010, une dizaine de postes d'ordinateurs pour aider à l'introduction des TIC dans la classe de FLE. Malgré le nombre insuffisant de postes d'ordinateurs fournis, cela reste une bonne initiative pour intégrer par la suite des TIC dans l'enseignement/apprentissage du FLE. Elle a également proposé des stages de formation pour sensibiliser les professeurs à l'usage de la technologie dans la classe de langue. Nous pouvons ainsi constater que les contraintes matérielles et la formation insuffisante à l'usage des TIC restent à l'origine des problèmes concernant l'insertion des TIC dans le programme d'enseignement/ apprentissage du FLE au Yémen. Pourtant, il appartient aux acteurs de trouver une solution et de pouvoir largement introduire les TIC dans la classe de français langue étrangère.

De plus, la culture numérique est relativement faible sur le plan social, ce qui limite par conséquent l'usage des TIC dans le milieu universitaire. Le prix élevé des ordinateurs et d'accès aux réseaux internet par rapport au revenu d'un citoyen yéménite semble, comme nous l'avons déjà signalé, constituer un obstacle de taille face à la diffusion des TIC dans la société yéménite. Par conséquent, la majorité des étudiants ne possèdent pas d'ordinateur chez eux et n'en connaissent pas donc correctement

le maniement. Nous pouvons ainsi signaler que le paramètre économique et social a un impact important sur les conditions pédagogiques de l'insertion des TIC dans la classe de langue. Cela s'effectue dans la mesure où les étudiants, ayant des ordinateurs à la maison, auraient la chance de bien connaitre les TIC par rapport à ceux qui n'en possèdent pas.

5 - Méthode, public et expérimentation :

Il s'agit d'une expérimentation que nous avons effectuée avec des étudiants de 4ème année de français langue étrangère à l'université de Sana'a. Cette expertise va nous permettre de découvrir les conséquences de l'insertion des TIC, dans une situation d'inégalité numérique, sur le niveau d'acquisition des apprenants.

1. Objectif : Malgré les inconvénients cités précédemment, nous avons essayé d'intégrer les TIC dans la classe du FLE au département de français à l'Université de Sana'a. Le but est d'étudier la faisabilité de ces outils dans le contexte universitaire yéménite et de découvrir ses contraintes particulières. Il s'agit aussi de savoir l'impact de l'inégalité sociale et numérique sur le niveau d'acquisition des apprenants universitaires de FLE au Yémen.

2. Public : Nous avons choisi de vivre cette expérience avec des étudiants de 4ème année de licence de FLE dont l'âge vacille entre 22 et 24 ans. La classe compte 22 étudiants dont 9 filles et 13 garçons aux niveaux B1 et B2. Pour faire la distinction entre les apprenants, nous avons choisi les lettres initiales de leurs prénoms pour pouvoir les identifier le long de cette expérience sans dévoiler leurs identités. En cas de partage du même initial par deux ou plusieurs étudiants, nous ajoutons un numéro après l'initial pour pouvoir les distinguer. Ainsi les abréviations des noms des apprenants sont : (A1, A2, D2, D2, F1, F2, F3, M1, M2, M3, M4, S1, S2, N1, N2, N3, O1,O2, R1, R2, K, W).

3. Les statuts économiques des étudiants : Nous avons obtenu les

informations qui concernent le niveau économique par les réponses des étudiants à la question de la possibilité de posséder leurs propres outils technologiques que nous l'avons posé aux apprenants avant de commencer cette expérimentation. Ainsi, les lettres (F, D) indiquent les significations suivantes :

F : niveau économique favorable : c'est-à-dire que les étudiants ont une situation économique favorable dans la mesure où ils ont la possibilité d'obtenir les outils technologiques et accès facile ou privé aux réseaux internet.

D : niveau économique défavorable : ce sont les étudiants qui n'ont pas la possibilité d'obtenir un outil technologique ou un accès facile ou privé aux réseaux internet.

Les informations obtenues montrent que 14 étudiants de l'ensemble de 22 ont une situation économique défavorable. Ils possèdent leurs propres ordinateurs portables et ont la possibilité d'utiliser ou d'accéder facilement aux réseaux internet.

4. Durée de cette expérience : cette expérience dure un semestre entier.

5. Sujets étudiés : les sujets étudiés sont comme suivant :

- Civilisation :

La révolution française.

Les traditions culinaires de certaines régions françaises.

- Littérature :

Les Misérables de Victor Hugo.

Le romantisme.

6. Méthode et protocole à suivre : Il s'agit d'une observation participante dans laquelle nous demandons aux étudiants de chercher des informations via la nouvelle technologie sur des sujets d'études dans les matières de la littérature et la civilisation françaises. Nous avons choisi ces deux matières, comme point de départ de notre expérimentation, car elles sont intéressantes pour les étudiants et pourront leur donner envie de chercher davantage sur les réseaux internet. Elles font aussi

partie des matières que nous assurons l'enseignement, ce qui facilite, par la suite, le suivi des apprenants.

Ainsi, nous avons divisé les apprenants en 4 groupes du travail dont chacun se compose de 5 ou 6 étudiants. Nous avons mis à la disposition des étudiants, des ordinateurs connectés aux réseaux internet à l'ordre de 4 heures par semaine. Le nombre insuffisant d'ordinateurs disponibles dans la bibliothèque universitaires nous a obligés de mettre sur chaque ordinateur en place 2 étudiants.

Chaque groupe d'étudiants doit préparer, au fur et à mesure du semestre, un rapport sur chaque sujet, puis les présenter dans la classe de langue devant le professeur et leurs camardes. Ces rapports seront évalués et insérés dans la note d'évaluation finale du semestre.

Notre rôle sera d'observer et d'accompagner les étudiants dans leur évolution. Il s'agit aussi de les évaluer en prenant des notes d'observation et de les orienter à dépasser les contraintes qui pourraient les empêcher d'avancer. Il nous appartient également de suivre l'impact de cette expérience sur les niveaux de tous les étudiants et d'effectuer ensuite des comparaisons entre leurs niveaux du premier et deuxième semestre, c'est-à-dire avant et après l'insertion des TIC.

6 - La situation avant l'intégration des TIC :

Nous signalons, avant l'intégration des TIC, qu'aucune étude n'a été réalisée sur la capacité des étudiants à utiliser les outils technologiques. Nous avons, par contre, pris connaissance du nombre d'apprenants qui n'ont pas la possibilité d'accéder facilement aux réseaux depuis chez eux. Ces informations nous aident à faire une évaluation de la situation économique des apprenants et de leurs capacités d'usage des réseaux.

Vu la rapidité limitée du réseau et l'insuffisance des horaires de connexion offertes par la BU, nous constatons que les étudiants auront certainement besoin de travailler ailleurs. Ainsi,

le facteur du niveau économique de chaque étudiant doit être pris en compte lors de l'analyse car il influera certainement sur l'accomplissement de leurs tâches.

1. Observations prises durant l'insertion des TIC :

Nous avons noté, durant notre observation qui s'est effectué tout le long de cette expérimentation qui a duré trois mois, les observations suivantes :

a. Nous avons remarqué, au début de cette expérimentation, un grand enthousiasme chez les étudiants. Ceci diminue malheureusement au fur et à mesure de la durée de l'expérience. Cela est peut-être dû au fait que la tâche devient de plus en plus compliquée pour ceux qui n'ont pas un accès facile et suffisant aux réseaux.

b. 9 étudiants de l'ensemble de 22 apportaient leurs ordinateurs portables ou tablettes avec eux.

c. Les autres étudiants se contentaient des postes ordinateurs disponibles dans la bibliothèque universitaire car ils n'en possèdent pas.

d. Certains groupes avançaient très bien dans la rédaction de leurs rapports alors que d'autres en souffraient.

e. Pour effectuer leur travail, les étudiants ne comptaient pas seulement sur les 4 heures de connexion par semaine offertes par la bibliothèque universitaire. Ils cherchaient, par ailleurs, chez eux ou dans des cybercafés.

f. Un mécontentement de la part des étudiants qui ont un niveau économique défavorable car le temps de connexion offert par la BU n'est pas suffisant.

g. De la tension a été remarquée entre certains étudiants. Elle est en relation avec l'inégalité sociale et numérique.

2. Niveau des apprenants au premier semestre :

Nous signalons tout d'abord que les TIC n'ont pas été introduits à la classe de FLE au premier semestre. Nous avons, par contre, suivi le plan classique d'enseignement où le

professeur est considéré comme la seule source d'informations en classe. Ainsi, le niveau des apprenants a été défini en référence aux notes obtenues durant les évaluations du premier semestre.

Ainsi, les apprenants indiqués par les abréviations suivantes: (A1, A2, D2, D2, F1, F2, F3, M1, M2, M3, M4, S1, S2, N1, N2, N3, O1,O2, R1, R2, K, W) ont eu respectivement les notes suivantes (15, 13, 14, 11, 14, 10, 11, 16, 11, 13, 10, 11, 15, 8, 16, 14, 18, 10, 9, 10, 11, 16). Ces notes indiquent les niveaux réels des apprenants que nous allons analyser dans la partie suivante.

3. Analyse des données :

En analysant les données indiquées ci-dessus, nous avons noté les observations suivantes :

- La majorité des étudiants ont un niveau économique défavorable. Ils constituent 68% de l'ensemble des étudiants. Ce sont les étudiants qui ne peuvent pas avoir leurs propres outils ou accès aux réseaux internet. Par contre, les étudiants qui ont un niveau économique favorable sont de l'ordre de 32%. Ils ont la possibilité d'obtenir leurs propres outils et accès aux réseaux internet.
- Nous avons noté que 90% des étudiants, qui ont eu de bonnes notes, ont un niveau économique défavorable tandis que la majorité des étudiants qui ont un niveau économique favorable ont obtenu des mauvaises notes. Il s'agit de 55% de l'ensemble des étudiants issus de familles aisées.

La disponibilité des informations, souvent fournies par le professeur, a permis aux apprenants issus de familles riches ou pauvres de recevoir les mêmes informations. La nouvelle technologie rend l'accès aux informations tributaire de la disponibilité des outils technologiques et de l'accès aux réseaux.

7 - Analyse des résultats obtenus :

Nous avons remarqué, à la fin de ce semestre, que certains étudiants ont pleinement profité de l'insertion d'usage des TIC dans la classe de langue étrangère. Ils ont aussi manifesté un

esprit critique dans la rédaction de leurs rapports. Ils ont graduellement pris confiance tout le long de ce semestre grâce à la présentation des rapports dans la classe et la prise de parole en face des leurs professeur et camardes.

Le niveau des étudiants qui ont une situation économique favorable, leur permettant de posséder les équipements technologiques nécessaires, a beaucoup évolué. Les étudiants R2 et M3 incarnent parfaitement cette évolution.

Quant aux étudiants qui ont une situation économique défavorable ou qui ne possèdent pas les équipements nécessaires pour accéder aux réseaux internet, ils n'ont pas éprouvé d'évolution. Leurs niveaux ont, au contraire, baissé par rapport au semestre précédent comme le cas des étudiants suivants : A1, M1, N2, W et O1. Il s'agit de 55% des étudiants dont le niveau d'acquisition a baissé contre 13% qui ont enregistré une évolution. 32% des étudiants ont pu garder leurs niveaux par rapport aux évaluations du semestre précédent.

Il faut noter que 85% des apprenants qui ont perdu leur niveau par rapport aux évaluations du semestre précédent, ont de situation économique défavorable. La difficulté d'accès aux informations les a certainement empêchés de garder leurs niveaux. Il faut signaler que l'inégalité économique et numérique a influencé négativement leur niveau d'acquisition dans la mesure où ils ont eu de difficultés à accéder aux informations via les réseaux internet à l'extérieur de l'université.

Cette inégalité a aussi suscité tension et malentendus entre les apprenants. En conséquence, la majorité des étudiants ont perdu leur motivation, ce qui a influencé par la suit leur niveau d'étude. Nous faisons ici allusion aux étudiants brillants qui ont un niveau économique défavorable tels que M3, N2, O1 etc.

Ainsi, nous pouvons dire, à la fin de cette expérience, que les TIC sont des outils importants dans l'apprentissage des langues étrangères du fait qu'ils permettent aux apprenants de découvrir

les informations par eux même et de développer, par la suite, une autonomie d'apprentissage. Ils leur donnent également la possibilité d'accéder à la culture étrangère de façon autonome par le biais des échanges qu'ils peuvent réaliser avec des Natifs ou des autres étudiants étrangers.

Les TIC peuvent, par ailleurs, générer des grands problèmes. Ceux-ci sont souvent particuliers pour chaque contexte. Dans le contexte yéménite nous avons vu immerger une inégalité numérique, économique et sociale qui a influencé négativement le niveau et la motivation des étudiants en situation économique défavorable.

Donc, les résultats obtenus dans cette recherche nous invitent à prendre en compte les particularités de chaque contexte tel que le niveau économique des étudiants et la disponibilité de l'équipement dans l'établissement universitaire avant de lancer un tel projet. Il faut aussi mettre à la disposition de ces derniers les équipements technologiques nécessaires à fin d'éviter les tensions nées par l'inégalité.

Conclusion :

Pour conclure, la technologie est très importante dans l'enseignement et apprentissage des langues étrangères dans la mesure où elle permet aux étudiants de prendre contact avec la langue et la culture étrangère à travers les logiciels et les sites qui facilitent les échanges avec les natifs. Elle leur permet également d'apprendre, de façon autonome, des informations sur la langue et la culture en question. Ainsi, la technologie constitue un atout du développement considérable dans le domaine de l'enseignement et apprentissage des langues étrangères.

Pour ne pas recevoir des résultats négatifs, il faudrait prendre conscience de l'inégalité numérique qui les génère souvent. Il importe, dans ce sens, de prendre en considération les mesures qui permettent de bien intégrer la technologie et les conditions qui favorisent son intégration, à commencer par la

sensibilisation des enseignants et apprenants aux limites de la technologie dans l'enseignement et apprentissage des langues étrangères. Nous devons également prendre en compte les inégalités que l'intégration de la technologie peut susciter chez les étudiants favorisés et défavorisés économiquement. Celle-ci peut aussi susciter de la haine et des malentendus entre les étudiants.

Enfin, les TIC ont des effets positifs mais aussi négatifs dans l'enseignement et apprentissage des langues étrangères. Ces derniers se manifestent souvent dans les situations où l'égalité numérique n'est pas assurée.

Notes :

1 - Francois Mangenot : "Réseau internet et apprentissage du français" in Hypermédia et apprentissage des langues, Etudes de linguistique appliquée, n° 110, 1998, pp. 205-213.

2 - Simon Collin : "Les inégalités numériques en éducation", in adjectif.net (Accompagnement décentralisé des jeunes chercheurs en TIC dans un cadre Francophone), 2013, pp. 1-8.

3 - Nicolas Guichon : Vers l'intégration des TIC dans l'enseignement des langues, Les Editions Didier, Paris 2012. p. 21.

4 - Fares al Ameri : Les apprenants yéménites face à la problématique interculturelle : analyse, expérimentation et propositions, thèse de doctorat, Université Paul Valery, Montpellier 3, 2014, p. 331.

5 - Fares al Ameri: "The Advantages and Limits of ICT in the Teaching and Learning of Foreign Languages in Yemen", in International Journal of Applied Linguistics and Translation, Volume 7, Issue 3, September 2021, pp. 116-121.

6 - Simon Collin : op. cit., pp. 1-8.

7 - Jan Steyaert: "Much ado about unicorns and digital divides", in New Technology in the human services, vol. 14, N° 3/4, 2001, pp. 1-9.

8 - Prisca Fenoglio : Au cœur des inégalités numériques en

éducation, les inégalités sociales", in Dossier DE Veille de l'IFE - N° 139, 2021, pp. 2-16.
9 - OXFAM: "Crisis in Yemen", en ligne, consulté le 11 mai 2023. www.oxfam.org
10 - Fares al ameri: op. cit., pp. 116-121.
11 - Partha Sarker : "Les inégalités sociales à la racine des inégalités technologiques", in Annuaire suisse de politique de développement, en ligne, consulté le 12 février 2023.
http://journals.openedition.org/aspd/538
12 - Fares al Ameri: "Conflict and Social Inequalities in Yemen: An Increase in Inequality of Access to Primary Education", in International Journal of European Studies, Vol. 7, N°. 1, 2023, pp. 1-7.
13 - Alarifi Thekra : "L'impact de la guerre civile au Yémen sur l'émigration des professeurs universitaires yéménites cherchant du travail à l'étranger", in Revue des Recherches de l'Université de Taez, N° 22, 31 mars 2020, pp, 101-134.
https://search.emarefa.net/detail/BIM-1337495.
14 - United Nations Children's Fund: "Education disrupted: impact of conflict on children's education in Yemen", UNICEF Yemen, 2021. https://yemen.un.org

Références :

1 - Al Ameri, Fares : Les apprenants yéménites face à la problématique interculturelle : analyse, expérimentation et propositions, thèse de doctorat, Université Paul Valery, Montpellier 3, Montpellier 2014.
2 - Al Ameri, Fares: "Conflict and Social Inequalities in Yemen: An Increase in Inequality of Access to Primary Education", in International Journal of European Studies, Vol. 7, N° 1, 2023.
3 - Al Ameri, Fares: "The Advantages and Limits of ICT in the Teaching and Learning of Foreign Languages in Yemen", in International Journal of Applied Linguistics and Translation, Volume 7, Issue 3, September 2021.

4 - Collin, Simon : "Les inégalités numériques en éducation", in adjectif.net (Accompagnement décentralisé des jeunes chercheurs en TIC dans un cadre Francophone), 2013.
5 - Fenoglio, Prisca : Au cœur des inégalités numériques en éducation, les inégalités sociales", in Dossier DE Veille de l'IFE - N° 139, 2021.
6 - Guichon, Nicolas : Vers l'intégration des TIC dans l'enseignement des langues, Les Editions Didier, Paris 2012.
7 - Mangenot, Francois : "Réseau internet et apprentissage du français" in Hypermédia et apprentissage des langues, Etudes de linguistique appliquée, n° 110, 1998.
8 - Sarker, Partha : "Les inégalités sociales à la racine des inégalités technologiques", in Annuaire suisse de politique de développement, en ligne, consulté le 12 février 2023.
http://journals.openedition.org/aspd/538
9 - Steyaert, Jan: "Much ado about unicorns and digital divides", in New Technology in the human services, vol. 14, N° 3/4, 2001.
10 - Thekra, Alarifi : "L'impact de la guerre civile au Yémen sur l'émigration des professeurs universitaires yéménites cherchant du travail à l'étranger", in Revue des Recherches de l'Université de Taez, N° 22, mars 2020. https://search.emarefa.net